



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

Convocation du 23 juin 2017

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Jean-Luc DERECLLENNE (2^e adjoint), Michel BRIGATTI (3^e adjoint), M. Patrick BOLLET (4^e adjoint), Véronique VINCENT, Denis BONIN, Hélène MOUCADEAU, Jacqueline HENRY, Christophe POULLEAU, Geneviève BOUILLERET, Benjamin BONIN.

Monique ATWOOD a donné procuration à Hélène MOUCADEAU,
Ginette JOUFFROY a donné procuration à François BIGEARD,
Gilles BUGNOT a donné procuration à Denis BONIN.

M. le Maire demande l'ajout du point 9 bis ; renouvellement bail logement médiathèque et 9ter ; DM budget Legs annulation de titres salle de Chassagne. Approbation à l'unanimité.

1. DM subvention complémentaire 50€ voyage Collège Roland Dorgeles,

Le collège de Longvic a sollicité une subvention pour un voyage à Barcelone et à Saint Nazaire. 4 enfants au total sont concernés.

Une première subvention a été versée pour un montant de 500 € pour un séjour de plein air.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention complémentaire (100 € pour le voyage à Barcelone, et 100 € pour le voyage St Nazaire).

Le conseil décide à l'unanimité d'apporter la décision modificative suivante sur le budget de la commune :

Compte 6574	+50 €
Compte 617	-50€

2. Régularisation bornage Peres rue d'Aval,

Un procès-verbal de bornage de la propriété de M. Peres et de la rue d'aval a été dressé le 27 novembre 2001 et validé par M. Rougetet, Maire à l'époque.

Aucune formalité administrative n'a été officialisée en 2001.

Il convient donc d'y remédier, et de procéder à sa régularisation administrative et cadastrale.

Le conseil approuve à l'unanimité cette régularisation et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

3. Délibérations suite à l'ouverture de la régie de recettes,

Lors du conseil municipal du 23 mai 2017, le conseil a délibéré pour l'ouverture d'une régie de recettes. Il convient maintenant que le conseil délibère sur le coût des tickets et des produits vendus.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil décide et fixe le coût des tickets comme suit :

Ticket jaune	1 €
Ticket bleu	2 €
Ticket vert	5 €
Ticket rose	10 €

D'autre part, après délibération, à l'unanimité, le conseil décide et fixe le coût des produits vendus comme suit :

Eau minérale	1 €
Sodas	2 €
Bière	2 €
Champagne	20 €
Crémant	13 €
Vin blanc	12 €
Vin rouge	12 €
Vin rouge supérieur	20 €

4. RODP,

Mr le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007, portant sur la revalorisation de cette redevance.

Il propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Ce montant est revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1er janvier.

La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323.

- que la redevance due au titre de 2017 soit fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année, soit une évolution de 18 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages du réseau public de distribution gaz naturel, selon le calcul notifié ci-dessous.

$$((0,035 \times 5\,686) + 100) \times 1,18 = 353 \text{ euros}$$

Pas de RODP Provisoire pour 2017.

5. Rythmes scolaires rentrée 2017-2018,

Le conseil d'école a validé lors de sa séance du 12 juin 2017 le retour à la semaine d'école de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017-2018 : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H45-12H et 13H45-16H30

Un dossier a été déposé par la commune auprès de la DSDEN et de l'IEN de circonscription le 16 juin 2017.

Le conseil approuve à l'unanimité le retour de la semaine d'école à 4 jours et les horaires proposés par le conseil d'école dès la rentrée 2017-2018.

6. Ouvertures de postes été 2017,

4 candidatures ont été reçues à ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité la création d'emplois saisonniers d'Adjoint Technique Territorial à temps complet, selon une rémunération afférente à l'indice majoré 325, du 03/07 au 01/09/2017

Il est créé un poste du 03/07 au 15/07/17

Un second poste du 17/07 au 05/08/17

Un troisième poste du 07/08 au 01/09/2017

D'autre part, afin de reprendre une partie des documents administratifs perdus par un virus informatique, le conseil décide d'ouvrir une poste d'agent administratif territorial à temps complet, selon une rémunération afférente à l'indice majoré 325, du 03/07 au 28/07/2017.
Les crédits sont inscrits au budget.

7. Calendrier suite aux appels d'offres complexe scolaire,

M. Le Maire présente le programme des réunions.

Deux appels d'offre ont été lancés le 06/06/2017 : un pour l'avis de concours (architecte), l'autre pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

	Avis de concours	Assistance à Maîtrise d'ouvrage
Remise des plis	10/07/2017 à 12H00	10/07/2017 à 12H00
Dépouillement des offres	Cabinet ISC le 18 et 19/07/17	Groupe de travail communal (mêmes personnes que CAO) le 11 juillet 10H + CAUE récupère les dossiers le 13/07/2017
Sélection des candidats	Jury concours le 25/07/2017 à 9H30	Groupe de travail communal (mêmes personnes que CAO) le 26/07/2017 à 10H30

Pour infos :

Avis de concours : François, Jacky, Monique, Gilles, Hugues Roy, 3 architectes
Suppléants: Patrick, Jacqueline, Christophe, Hélène

Groupe de travail communal : François, Jacky, Michel, Patrick, Monique, Jacqueline, Gilles, Christophe, Hélène.

8. Etude statistique sur le trafic routier,

Le Maire présente un rapport statistique sur le trafic routier de la commune réalisé par Melle François lors de son stage à partir des radars pédagogiques. Un exemplaire est donné à chaque conseiller.

Trafic concentré de 7H à 8H et de 16H à 18H : entre 200 et 250 véhicules par heure.

Moyenne 2000 véhicules circulent par jour sur voiries Madeleine ou Général de Gaulle.

Limitation de vitesse 30 km/h globalement respectée rue de la Madeleine.

Limitation de vitesse 50 km/h globalement respectée rue du Général de Gaulle.

9. Bilan énergétique de la commune,

M. Bigeard présente le bilan énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public effectué par le SICECO. Une copie est distribuée à chaque élu.

Devant l'augmentation des consommations d'énergie des vestiaires du stade de foot, il est préconisé de sensibiliser les responsables et utilisateurs, et de mettre en place une minuterie sur la commande du chauffage.

9 bis. Bail logement médiathèque,

Les locataires actuels ont donné leur préavis pour un départ le plus rapide possible.

M. Le Maire et M. Brigatti ont effectué un pré état des lieux. Des travaux sont à prévoir.

Le conseil décide de procéder aux travaux le plus rapidement possible.

Le conseil approuve à l'unanimité la mise en place d'un nouveau bail dès que possible et fixe le loyer mensuel à 700 € (689 € actuellement), révisé annuellement au 1^{er} janvier selon l'indice de variation de l'IRL, pour une durée de 6 ans.

9^{ter} DM budget Legs annulation de titres salle de Chassagne :

Deux annulations de titres (1400€) viennent d'être sollicitées concernant des rétractations de location de la salle de Chassagne pour 2018. Prévisions budgétaires 1000 €.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la DM suivante :

Compte 611 -1500 €

Compte 673 +1500 €

10. Divers

-devis Roger Martin pour la réfection de la voie romaine. Monsieur le Maire propose de faire reconnaître la voie par l'intercommunalité en accord avec le Maire de Rouvres en Plaine.

-trois devis sont en cours pour la création du muret de l'aire de jeux du Paquier longueur de 37.30 ml.

-cadenas pompier Marmot : Michel s'en occupe.

-remerciement du petit Rodin Aubriot pour la participation de la commune à son voyage à Saint Nazaire

-Remerciement de Monique Atwood pour la carte envoyée par la mairie suite à la disparition de son frère.

- Hélène Moucadeau : des nouvelles du PLU ?

François a reçu la visite du commissaire enquêteur qui propose de faire l'enquête publique du 28 août au 28 septembre 2017. Nous avons rendez-vous avec M. Mahot lundi prochain pour la mise en place de cette enquête.

- Remise en mains propres de la démission de Geneviève Bouilleret pour son départ de Fauverney avec regret. Nous lui souhaitons plein de bonheur dans sa nouvelle demeure.

- Michel Brigatti : La chasse demande l'autorisation de mettre en place 7 miradors sur le bois de Marmot, coté gendarmerie. Le conseil approuve à l'unanimité.

- Christophe Poulleau : il faut penser au dessouchage dans le bois du foot avant la repousse.

- Benjamin Bonin : A quand la signalétique des rues ? Réponse : cette semaine si pas d'imprévus.

- Patrick Bollet : Remerciements à Geneviève pour sa participation à l'effort d'embellissement de la commune.

Une jardinière a été retrouvée dans l'eau du lavoir. Des fleurs disparaissent dans les plantations de la commune : soyons vigilants.

Rappel : les habitants doivent tailler leurs haies afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public.

- Jean-Luc Dereclenne : Ou en est-on avec le minuteur du city-stade. Michel demandera un devis à l'électricien de la commune. Prévoir un crépusculaire et un bouton poussoir.

Organisation du 13 et 14 juillet :

Mise en place des tables le 12 à 17 heures.

Mise en place des projecteurs et des barrières le 13 au matin par Michel et Patrick.

Accueil Ginette et Monique.

Le bar :

21h 22h30 Brigitte, Jacqueline et Véronique.

22h30 fin de la nuit : Benjamin, Monique, Ginette et Christophe.

Le débouchage des bouteilles : JLuc

Tout le monde débarrasse la salle à la fin de la soirée. JLuc, Benjamin, Christophe, Véronique, Michel Vincent, Jacqueline, François, Gilles, Ginette, Brigitte, Monique.

Pour le 14 juillet :

9h : les ballons avec Ginette, Monique, Véronique et Jacqueline.

11h : mise en place des tables et boissons.


Le Maire,
François BIGEARD